

NOTE DE PRESENTATION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

La proposition de Budget supplémentaire 2025 intègre la reprise des résultats 2024 affectés, et des propositions de crédits supplémentaires sur différents chapitres s'ajoutant aux crédits déjà votés au Budget Primitif :

⇒ Il est proposé au Conseil Syndical d'amender et/ou d'ajuster les crédits aux chapitres et articles suivants :

A- La Section de Fonctionnement :

Présentation générale :

VUE D'ENSEMBLE SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget	Compta	BP 2025		RàR	BS	BS
DEPENSES		Budget 2024	CA 2024	BP 2025	BP2025 / CA2024	Restes 2024	BS 2025	BUDGET 2025
011	Charges Générales hors 611	1 796 013 €	1 392 741 €	1 619 500 €	32%		325 242,00 €	1 944 742,00 €
	611 des charges générales	367 342 €	220 996 €	218 575 €	-14%		77 745,00 €	296 320,00 €
	611-Marchés d'exploitation	6 265 168 €	6 135 130 €	6 454 153 €	7,6%			6 454 153,00 €
	Sous-Total 011 :	8 428 523 €	7 748 866 €	8 292 228 €	10,8%	0 €	402 987,00 €	8 695 215,00 €
012	Charges de Personnel	2 856 260 €	2 589 777 €	2 691 767 €	6%		99 233,00 €	2 791 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	72 776 €	78 201 €	82 142 €	18%		10 000,00 €	92 142,00 €
66	Charges Financières	76 914 €	68 827 €	96 900 €	36%			96 900,00 €
67	Charges Exceptionnelles	206 601 €	206 361 €	17 000 €	-55%		100 000,00 €	117 000,00 €
68	Provisions pour risques et charges	830 066 €	825 066 €	0 €	-100%		35 066,00 €	35 066,00 €
042	Dotations aux amortissements/Compton	962 900 €	946 073 €	885 003 €	-5%		77 600,00 €	972 603,00 €
022	Dépenses imprévues	10 000 €	0 €	0 €	#DIV/0!		90 100,00 €	90 100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	5 882 724 €		486 596 €			5 643 508,68 €	6 130 104,68 €
TOTAUX :		19 326 764 €	12 463 172 €	12 561 636 €	0,70%	0,00	6 458 494,68 €	19 020 130,68 €
RECETTES		Budget 2024	CA 2024	BP 2025	BP2025 / CA2024	Restes 2024	BS 2025	BUDGET 2025
74	CDC- appels RI	9 929 631 €	9 890 876 €	9 843 090 €	5%		94 068,00 €	9 937 158,00 €
	SUBV. CITEO/Eco ODS/Eco-Jollo/Eco-Mobilier	1 831 800 €	1 857 453 €	1 517 000 €	8%		265 156,00 €	1 782 156,00 €
	Autres subventions (Ademe, Total)	134 000 €	218 957 €	0 €	-100%			0,00 €
	Remboursements sur CAE	50 000 €	43 309 €	0 €	-100%			0,00 €
Sous-Total 74 :	11 945 431 €	12 010 595 €	11 360 090 €	4,6%		359 224,00 €	11 719 314,00 €	
70	Produit des services dont facturations	459 302 €	373 109 €	422 400 €	-5%		-71 900,00 €	350 500,00 €
70	Revente de matériaux	612 102 €	679 226 €	546 546 €	-5%			546 546,00 €
013	Remboursements sur rémunération	42 848 €	42 372 €	43 919 €	14%			43 919,00 €
75	Autres revenus dont Magasin Recyclerie	170 000 €	193 944 €	0 €	-100%		6 000,00 €	6 000,00 €
76	Produits financiers	3 €	5 €	3 €	-13%			3,00 €
77	Produits exceptionnels	10 000 €	48 547 €	10 000 €	-90%			10 000,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	25 251 €	25 251 €	0 €	-100%		35 066,00 €	35 066,00 €
042	Opération d'ordre	179 103 €	178 677 €	178 678 €	0%			178 678,00 €
002	Résultat excédentaire reporté	5 882 724 €					6 130 104,68 €	6 130 104,68 €
TOTAUX :		19 326 764 €	13 551 726 €	12 561 636 €	-7,81%	0,00	6 458 494,68 €	19 020 130,68 €
Résultat de fonctionnement (CA N):		0,00 €	1 088 554 €	0 €		0,00	0,00 €	0,00 €

a- Chapitres de recettes :

Chapitre 74- Produit fiscal, soutiens et subventions :

Produit fiscal : Il est proposé un ajustement de +94.068 € au budget supplémentaire pour intégrer :

- Le niveau d'appel de produit fiscal découlant du calcul de facturation 2025 (en progression de 0,9%) auquel on applique le coefficient forfaitaire d'appel (0,9 acté dans la convention tripartite 2024-2027), soit 9.600 K€,
- Les appels complémentaires sur recouvrement relatifs aux années antérieures, prévus à 337 €.

Soutiens : Il est proposé un ajustement de +265.156 € au budget supplémentaire portant la recette attendue des soutiens de filière à 1.782.156 € décomposé comme suit :

- 1.622 K€ attendu de CITEO (dont 422 K€ au titre du liquidatif 2024, et 1.200 K€ d'acomptes 2025) intégrant le soutien papier,
- 40 K€ de soutien à la REP Bâtiment (PMCB), soit 80 K€ annuels proratisés sur 6 mois,
- 60 K€ de soutiens des autres éco-organismes.

Subventions :

Il n'est pas prévu de perception de nouvelles subventions de fonctionnement en 2025 à ce stade, tant que les bilans intermédiaires des engagements dans les différentes conventions n'auront pas été présentés aux organismes financeurs.

De même, pas d'inscription d'aide à l'embauche des nouveaux contrats de valoristes en recycleries, tant que l'activité n'est pas relancée effectivement sur les sites prévus.

Chapitre 70- Produits des services :

Le constat réalisé en 2024 sur la facturation des apports en déchèterie ou au quai de Massugas (recette de 373 K€ dans une tendance infléchie à la baisse), milite pour une projection de ce poste fin 2025 autour de 350 K€ soit un ajustement proposé de -71,9 K€ au BS.

Chapitre 75- Autres revenus :

Dans l'incertitude sur les dates d'ouverture des recycleries en projet à Pineuilh et à La Réole, le parti est pris de ne pas inscrire de recettes prévisionnelles pour cette activité.

Il reste in fine à inscrire la participation de 4.000 € des syndicats membres du groupement de revente de matériaux aux frais administratifs engagés par l'USTOM dans la gestion du marché, ainsi que 2.000 € au titre du loyer de la maison de Pessac.

Chapitre 78- Reprise sur dotations et amortissements :

Ce chapitre intègre le montant de la reprise de dotation sur actifs circulant inscrite en 2024 (36 K€), traduisant le risque de non-recouvrement des créances émises par l'USTOM ; c'est la contrepartie du montant figurant au chapitre 68, qui devra être actualisé fin 2025.

Les ajustements de recettes budgétaires proposés sur la section s'élèvent donc à +328.390 €...

... auxquels il faut ajouter le report à nouveau après affectation du résultat 2024 soit 6 130 104,68 €.

Au total, les recettes de la section atteignent 19.020.130,68 € à l'équilibre avec le total des dépenses de fonctionnement (*stabilité par rapport au total BS 2024 = 19.326.764 € soit -1,6%*).

b- Chapitres de dépenses :Chapitre 011-Marché d'exploitation :

Pas d'ajustement prévu : les hypothèses de tonnage et prix sont maintenues par prudence, alors que la mise en œuvre de la REP PMCB aura un effet favorable pendant une partie de l'exercice.

Chapitre 011-Charges générales :

Il est proposé un ajustement de +403 K € au budget primitif pour intégrer des propositions de dépenses supplémentaires :

COMMUNICATION (+136 K€ nets à Total BS = 179 K€) :

- Impression du calendrier de collecte : 50 K€,
- Affranchissement du numéro du second semestre : 23 K€,
- Goodies : 8 K€,
- Supports de communication : 12 K€,
- Animation (Escape Game) : -6 K€,
- services Presse et Emailing : 5 K€,
- Améliorations du site Internet : 3 K€,
- Autres prestations de services : +4 K€,
- Surplus P'tit vert dans le calendrier de collecte : +12 K€ (nouveau),
- Budget inauguration de Saint Magne : 20 K€ (nouveau),
- Location d'espaces publicitaires en commune : 5 K€ (nouveau.)

BIODECHETS & DECHETS VERTS (+56 K€ nets à Total BS = 268 K€):

- Composteurs individuels : -25 K€,
- Prestations de broyage à domicile : +2,5 K€ (total de 5 K€ au BS),
- Sous-traitance de communication : - 6 K€ (total de 8 K€ au BS),
- Frais d'impression de communication : + 4 K€ (total de 7 K€ au BS),
- Caractérisation des OMR : -12 K€,

- Formation des élus : + 4,5 K€ (total de 9 K€ au BS),
- Accompagnement mise en route et suivi des composteurs collectifs (ARDS) : +20 K€,
- Ateliers de session de sensibilisation des usagers/biodéchets : +32,5 K€ (total de 65 K€ au BS),
- Suivi des usagers en composteurs individuels : +5 K€ (total de 10 K€ au BS),
- Accompagnement au montage de projets de micro-plateforme : +13 K€ (nouveau),
- Réunions publiques/ composteurs grutables : +15 K€ (total de 25 K€ au BS) (nouveau),
- Formation assistante de communication : 2,6 K€ (nouveau).

EXPLOITATION et RECYCLERIES (+23 K€ nets à Total BS = 755 K€) :

- Petites fournitures pour les déchèteries : +10 K€ (total de 14 K€ au BS),
- Déplacement de containers : 3 K€ (nouveau),
- Maintenance barrières de déchèteries + pads : +3 K€ (total de 6 K€ au BS),
- Prestation de nettoyage des véhicules de service : +1,5 K€ (nouveau),
- Réparation matériel roulant : +20 K€ (total de 79 K€ au BS),
- Intérim : -7 K€ (total de 10 K€ au BS),
- Fonctionnement des recycleries : -7 K€ (total de 37 K€ au BS).

SERVICES SUPPORT (+17 K€ nets à Total BS = 354 K€) :

- Déplacement de bornes : 7 K€ (total de 15 K€ au BS),
- Marché d'EPI : +10 K€ (total de 36,5 K€ au BS),
- Contrôle des installations : +4 K€ (total de 25 K€ au BS),
- Vidéosurveillance : -4 K€.

CHARGES GENERALES et DIRECTION (+138 K€ € nets à Total BS = 648 K€) :

- Energie électricité : +25 K€ (total de 75 K€ au BS),
- Assurances : +24 K€ (total de 197 K€ au BS),
- Archivage : +9 K€,
- Nettoyage des locaux (extension des missions) : +4,6 K€ (total de 20,6 K€ au BS) (nouveau),
- Affranchissement : + 4K€ (total de 16 K€ au BS),
- Frais de déplacement et frais de mission : + 13 K€ (total de 24 K€ au BS),

Nb : l'assurance des risques statutaires : 55 K€ (nouveau) constitue un transfert du chapitre 012 (modification d'imputation budgétaire sollicité par la DRFIP).

SERVICE RI (+25 K€ nets à Total BS = 66 K€) :

- Prestation COVED pour la mise à jour de la base de données des bacs : +15 K€ (nouveau),
- Travaux de réparation/entretien divers : 9 K€ (total de 20 K€ au BS).

Concernant les marchés de prestations liés à l'exploitation (Collecte, Transports, Traitement, ...), l'épure présentée au Budget Primitif n'a pas été amendée.

Chapitre 012-Charges de Personnel : renforcement de 99.233 €. Cohérence avec le BP 2024, complété :

- De l'inscription d'un poste de technicien à créer concernant la gestion opérationnelle des biodéchets,
- De la reprise d'une activité Recyclerie au dernier trimestre avec re embauche de contrats aidés,

A noter également, le transfert de 55 K€ d'assurances statutaires au chapitre 011.

Chapitre 65-Autres charges de gestion courante : renforcement de 10.000 € en prévision de l'augmentation du coût des licences informatiques.

Chapitre 67-Charges exceptionnelles : renforcement de 100.000 €, pour achèvement de l'apurement de la redevance trop-appelée aux CDC entre 2016 à 2019. Cf. explication donnée dans le commentaire du CFU.

Chapitre 68-Provisions pour risques et charges : renforcement de 35.066 €. Hypothèse d'un maintien du même niveau de provisionnement que fin 2024 = contrepartie des recettes du chapitre 78.

Chapitre 042-Dotations aux amortissements : ajustement de +77.600 € en vue de pouvoir abonder en cours d'exercice d'éventuelles sorties d'actifs partiellement amortis.

Chapitre 020-Dépenses imprévues : inscription de 90.100 €.

Le virement à la section d'investissement pour équilibrer les recettes prévues au budget supplémentaire de 2025 proposé à : 6.130.104,68 €, équivalent au montant total du report à nouveau, soit un ajustement au BS 2025 de 5.643.508,68 € venant compléter le virement inscrit au BP 2025 pour 486.596,00 €.

Cela traduit le fait que le budget de la section de fonctionnement 2025, s'équilibre intrinsèquement, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les excédents budgétaires antérieurs.

A- La section d'Investissement :

Présentation générale :

VUE D'ENSEMBLE BUDGET D'INVESTISSEMENT		Budget	Compta	BP 2025		RàR	BS	BS
DEPENSES		Budget 2024	CA 2024	BP 2025	BP2025 /CA2024	Restes 2024	BS 2025	BUDGET 2025
16	Emprunts et assimilés	329 722 €	329 721 €	324 381 €	0%			324 381,00 €
10	Réserves	0 €	0 €	0 €	NS			0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	263 222 €	56 713 €	73 250 €	54%	141 986,93 €	143 100,00 €	358 336,93 €
21	Immobilisations Corporelles	2 332 514 €	878 466 €	729 390 €	-30%	535 142,84 €	2 040 665,20 €	3 305 198,04 €
23	Immobilisations en cours (Opérations en cours)	1 218 400 €	338 646 €	0 €	NS	767 048,98 €	450 000,00 €	1 217 048,98 €
23	Immobilisations en cours (Opération à venir)	3 580 634 €	0 €		NS		3 257 343,48 €	3 257 343,48 €
26	Immobilisations financières				NS		30 000,00 €	30 000,00 €
27	Cautions et emprunts	0 €	0 €	0 €	NS			0,00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	20 000 €	0 €		NS		18 000,00 €	18 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	179 103 €	178 677 €	178 678 €	0%			178 678,00 €
020	Dépenses imprévues d'Investissement	400 000 €	0 €	75 900 €	NS		400 000,00 €	475 900,00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	121 978 €	0 €	0 €	NS		96 995,23 €	96 995,23 €
TOTAUX :		8 445 573 €	1 782 224 €	1 381 599 €	-22%	1 444 178,75	6 436 103,91 €	9 261 881,66 €
RECETTES		Budget 2024	CA 2024	BP 2025	BP2025 /CA2024	Restes 2024	BS 2025	BUDGET 2025
10	Dotations et Fonds de réserve	800 449 €	800 449 €	0 €	NS		841 173,98 €	841 173,98 €
13	Subventions	79 500 €	60 000 €	0 €	NS			0,00 €
16	emprunts et assimilés	700 000 €	0 €	0 €	NS	700 000,00 €	600 000,00 €	1 300 000,00 €
23	remboursements sur retenues de garanties	0 €	584 €	0 €	NS			0,00 €
040	Amortissements	962 900 €	946 073 €	895 003 €	-5%		77 600,00 €	972 603,00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	20 000 €	0 €	0 €	NS		18 000,00 €	18 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	5 882 724 €	0 €	486 596 €	NS		5 843 508,68 €	6 130 104,88 €
001	Solde d'exécution positif reporté		0 €		NS		0,00 €	0,00 €
TOTAUX :		8 445 573 €	1 807 206 €	1 381 599 €	-24%	700 000,00	7 180 282,66 €	9 261 881,66 €
Résultat d'INVESTISSEMENT N :			24 982,73 €	0 €		-744 178,75	744 178,75	0,00
Solde reporté :			-121 977,96 €					
Solde cumulé :			-96 995,23 €					
RAR Dépenses*			1 444 178,75 €					
RAR Recettes			700 000,00 €					
Besoin de financement fin N			841 173,98 €	Affectation du résultat N-1				

a- Les chapitres de recettes :

La section reprend 700.000 € de Restes à Réaliser en recettes, correspondant à l'emprunt signé en décembre 2024 pour la déchèterie de Saint Magne, dont la consolidation aura lieu le 1^{er} avril 2025.

Elle enregistre, de plus :

- L'inscription de l'affectation votée du résultat 2024 à la section d'investissement pour 841.173,98€ apparaissant comme la matérialisation du financement du besoin apparu à l'issue de l'exercice précédent.
- La contrepartie du virement de la section de fonctionnement à hauteur de 6.130.104,68€, source principale du financement des dépenses de la section d'investissement 2024.
- La contrepartie des amortissements prévus à la section de fonctionnement pour 972.603 €.
- Une enveloppe de 18.000 € au chapitre 041 pour le remboursement des cautions aux opérateurs de travaux de Saint Magne

Il est proposé l'inscription d'un nouvel emprunt de 600.000€ au chapitre 16-Emprunts, pour financer l'acquisition et les travaux de la Recyclerie de La Réole, s'ajoutant à celui de 700.000€ engagé pour Saint Magne.

Le montant total du budget 2025 de la section d'investissement atteint 9.261.881,66 €.

b- Les chapitres de dépenses :

La section comporte :

1- les crédits déjà votés lors du Budget Primitif :

- Les crédits de remboursement des emprunts : 324.381 € (y compris les premières annuités trimestrielles de l'emprunt pour Saint Magne)
- Les opérations d'ordre du chapitres 040 (étalement des subventions historiques) : 178.678 €
- Des dépenses imprévues d'investissement au 020 pour 475.900 €

2- La reprise des Restes à Réaliser 2024 en dépenses à hauteur de 1.444.178,75€, crédits déjà votés antérieurement.

Chapitres	Intitulé	Montant de l'engagement
20	Immobilisations incorporelles	141 986,93 €
21	Immobilisations corporelles	535 142,84 €
23	Immobilisations en cours	767 048,98 €
	Total	1 444 178,75 €

3- Le résultat d'exécution cumulé déficitaire fin 2024, soit 96.995,23 € (D001).

4- De nouvelles opérations d'équipement proposées au vote.

Pour mémoire, lors du BP 2025, 802.640 € de crédits d'équipement avaient été votés :

- À l'enveloppe « études » (chapitre 20), pour 73.250 €
- À l'enveloppe « travaux » (chapitre 21) pour 729.390 €

Dans le cadre du budget supplémentaire, de nouvelles dépenses d'équipement sont proposées au vote pour un total de 5.891.108,68 €, plus 430.000 € de dépenses financières.

Ainsi que des crédits à hauteur de 18.000 € au chapitre d'ordre 041, contrepartie des cautions aux opérateurs de travaux de Saint Magne (cf. paragraphe « recettes »)

Sur ce total, 2.663.765 € ont vocation à être engagées en 2024 sur des opérations fléchées par domaines :

Investissements/Opérations	RAR 2024	BP 2025	BS 2025	BUDGET 2025
100 Administratif et divers	9 559 €	60 000 €	52 000 €	121 559 €
102 Equipements Parc	103 300 €	54 000 €	30 000 €	187 300 €
103 Equipements Sce Exploitation	0 €	0 €	0 €	0 €
104 Communication	1 790 €	0 €	44 000 €	45 790 €
105 Travaux déchèteries	275 837 €	351 090 €	105 100 €	732 027 €
106 Transports-Matériel roulant	0 €	0 €	0 €	0 €
107 Matériels de collecte	96 497 €	76 000 €	593 500 €	765 997 €
108 Quai de transfert Massugas	6 438 €	55 600 €	239 000 €	301 038 €
109 Recycleries	139 432 €	41 000 €	1 466 500 €	1 646 932 €
110 Nelle Déchèterie Saint Magne	791 262 €	450 €	2 500 €	794 212 €
111 Biodéchets	20 064 €	164 500 €	131 165 €	315 729 €
Investissements programmés en 2025	1 444 179 €	802 640 €	2 663 765 €	4 910 584 €
Dépenses imprévues	0 €	75 900 €	400 000 €	475 900 €
Investissements futurs	0 €	0 €	3 257 343 €	3 257 343 €
Total investissements Budget 2025	1 444 179 €	878 540 €	6 321 109 €	8 643 827 €

Opération 100- Administratif et divers :

- 10 K€ pour le remplacement/renforcement de la porte d'entrée des bureaux,
- 10 K€ de mobilier de bureaux supplémentaire,
- 30 K€ de souscription au capital de la SPL (dépense financière).

Opération 102- Equipements Parc :

- 30 K€ pour fourgon avec hayon.

Opération 104- Communication :

- 35 K€ pour le remplacement complet de la panneautique des déchèteries.

Opération 105- Déchèteries (+105,1 K€) :

- GENSAC : 28,9 K€ (clôture +clim),
- SAUVETERRE : 20,9 K€ (clôture),
- RIMONS : 110 K€ (clôture +plateforme béton),
- PINEUILH : 49,9 K€ (clôture +loge agents),
- LAREOLE : -146,6 K€ (annulation travaux prévus au BS) + 40 KE d'étude générale de site
- Toutes déchèteries : 29 K€ (remise en état réseaux d'eau + containers),
- SAINT MAGNE : -27 K€ (annulation travaux prévus au BS).

Opération 107- Matériel de collecte/conteneurisation (593 K€) :

- 40 K€ de dotation complémentaire de conteneurs de collecte en PAP (76 K€ au total BS),
- 166 K€ de BAV aériennes ou enterrées (196 K€ au total BS).
- Opération immobilière de St Ferme (388 K€) :
 - o 135 K€ d'acquisition,
 - o 75 K€ d'études et travaux,
 - o 27,5 K€ d'installations diverses (ANC,..),
 - o 150 K€ pour une laveuse automatique de bacs.

Opération 108- Quai de transfert (+239 K€) :

- 40 K€ de cubes béton,
- 53 K€ de clôture de la lagune (incluant local pompe de relevage),
- 23 K€ pour 2 portes sectionnelles ateliers COVERED,
- 70 K€ pour le système d'arrosage des andains,
- 35 K€ pour la reprise du système FMA (abandon du bac de décantation -10 K€),
- 15 K€ de bâche de protection des talus,
- 10 K€ de plateforme bitumée pour la circulation.

Opération 109- Recycleries (+1.467 K€) :

- Site de PESSAC : +104 K€ (40 K€ de travaux + 64 K€ de MMO supplémentaire).
- Opération immobilière de PINEUILH (498 K€) :
 - o 350 K€ d'acquisition,
 - o 4 K€ d'études supplémentaires,
 - o 110 K€ de travaux,
 - o 34 K€ d'aménagements et installations diverses (vidéo surveillance, sécurité, mobilier).
- Opération immobilière de LA REOLE (865 K€) :
 - o 450 K€ d'acquisition,
 - o 24 K€ d'études,
 - o 340 K€ de travaux,
 - o 51 K€ d'aménagements et installations diverses (caisses, sécurité, mobilier).

Opération 110- Déchèterie de Saint Magne (+2,5 K€) :

- 2,5 K€ supplémentaire pour la reprise des fossés.

Opération 111- Biodéchets :

- 136 K€ pour le financement de composteurs fontaine (ou autre alternative).

Le reste des investissements inscrits au chapitre 23, 3.257.843 € ont vocation à être engagés dans le futur, permis par les marges de manœuvre budgétaires dégagées en fonctionnement à ce jour.

Au surplus, il est proposé d'abonder 400.000 € de dépenses imprévues (dépenses financières), totalisant ainsi un niveau total de 475.900 € au BS, soit 5,5% des dépenses réelles de fonctionnement.